

**TRANSMISSION D'UNE COPIE DU RÈGLEMENT NUMÉRO 343-2024
MODIFIANT LE *RÈGLEMENT DE ZONAGE* NUMÉRO 274-2013
DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-ALPHONSE**

- Au Conseil de la MRC de Bonaventure pour approbation et pour recevoir le certificat de conformité ;

Le 12 septembre 2024

MRC de Bonaventure
51, rue Notre-Dame
New Carlisle (Québec)
G0C 1Z0

Objet : **Vérification de la conformité du Règlement numéro 343-2024
modifiant le *Règlement de zonage* de la municipalité de Saint-
Alphonse**

Madame, Monsieur,

Nous vous transmettons par la présente une copie du Règlement numéro 343-2024 modifiant le *Règlement de zonage* de la municipalité de Saint-Alphonse, règlement dûment adopté par le Conseil de la municipalité de Saint-Alphonse lors de l'assemblée tenue le 28 août 2024.

Espérant ce Règlement conforme aux objectifs du Schéma d'aménagement de la MRC de Bonaventure et aux dispositions de son Document complémentaire, et ainsi recevoir le certificat de conformité, nous vous prions d'accepter, Madame, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.



Annick Duguay Cormier, directrice générale
et greffière-trésorière

p.j. Règlement numéro 343-2024 modifiant le *Règlement de zonage* de la municipalité de Saint-Alphonse.



**RÈGLEMENT NUMÉRO 343-2024
MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE
DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-ALPHONSE**

ATTENDU QU'en vertu des dispositions de l'article 123 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*, la Municipalité de Saint-Alphonse peut modifier le contenu de son *Règlement de zonage* afin de l'adapter aux besoins exprimés par la communauté locale et jugés pertinent par les membres du Conseil municipal;

ATTENDU QU'un avis de motion du Règlement numéro 343-2024 a été donné le 13 mai 2024;

ATTENDU QUE tous les membres du Conseil municipal ont eu en main le Règlement numéro 343-2024;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Guillaume Poirier, appuyé par le conseiller Steven Allain et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

QUE le Règlement numéro 343-2024 modifiant le *Règlement de zonage* numéro 274-2013 de la Municipalité de Saint-Alphonse soit adopté et décrète ce qui suit :

Article 1

Les feuillets 1 de 7 à 5 de 7 de la Grille des spécifications des usages autorisés par zone, faisant partie intégrante du *Règlement de zonage* numéro 274-2013 de la Municipalité de Saint-Alphonse, sont modifiés au niveau des zones à dominance « Forestières », « Agricole » et « Agroforestières » et « Villégiature » numéros 1-F, 2-F, 3-V, 4-F, 5-F, 6-AF, 7-AF, 10-AF, 11-A, 13-A, 14-A, 15-A, 16-AF, 17-A, 18-F, 20-AF, 22-F, 23-AF, 24-A, 25-A et 27-AF afin de permettre les usages particuliers 1913 « Camp de chasse et pêche » et 1914 « Camp forestier » (ci-joint l'Annexe A au présent 1^{er} projet de règlement).

Article 2

L'Article 4.4.6 « Dimensions et superficies minimales d'un bâtiment principal » de la Section 4 « Implantation d'un bâtiment principal » est modifié de la façon suivante :

La catégorie « Autre bâtiment » de la colonne « Type de bâtiment » est modifiée au niveau des dimensions de la façade minimale, la profondeur minimale et la superficie minimale au sol.

La dimension de la façade minimale passe de 7,0 mètres à 3,0 mètres.

La dimension de la profondeur minimale passe de 7,0 mètres à 3,0 mètres.

Règlement numéro 343-2024

La dimension de la superficie minimale au sol passe de 53 mètres carrés à S/O.

Article 3

L'Article 4.10.6 « Appareil de chauffage ou de climatisation » de la Section 10 « Dispositions spécifiques » est modifié de la façon suivante :

- Le titre de l'article est modifié pour « Article 4.10.6 - Thermopompe »
- Le premier alinéa est modifié afin de remplacer « appareils de chauffage ou de climatisation » par « thermopompes ».
- Le dernier alinéa est remplacé par : « Dans toutes les zones, les thermopompes et les autres appareils de nature similaire sont autorisés dans toutes les cours ».

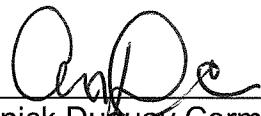
Article 2

Le présent Règlement entrera en vigueur conformément à la Loi.

Adopté à la séance extraordinaire du Conseil de la Municipalité de Saint-Alphonse tenue le 28 août 2024, au Centre communautaire situé au 140, rue Principale Ouest à Saint-Alphonse.

COPIE CERTIFIÉE CONFORME
(sous réserve de son approbation)

Josiane Appleby
Mairesse



Annick Duguay Cormier, directrice générale
et secrétaire-trésorière

Avis de motion le:	Le 8 avril 2024
Dépôt du 1 ^{er} projet de règlement le:	Le 8 avril 2024
Assemblée publique de consultation :	Le 10 juin 2024
Dépôt du 2 ^e projet de règlement le:	Le 10 juin 2024
Adopté le :	Le 28 août 2024
Certificat de conformité de la MRC :	Le 2024
Avis d'entrée en vigueur :	Le 2024

**RÈGLEMENT NUMÉRO 343-2024
MODIFIANT LE *RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO 274-2013*
DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-ALPHONSE**

Annexe A

Les feuillets 1 de 7 à 5 de 7 de la Grille des spécifications des usages autorisés

Reproduit à la page suivante

GROUPES ET SOUS-GROUPES	Numéro de zone »»	1-F	2-F	3-V	4-F	5-F	6-AF	7-AF
1 - RÉSIDENTIELLE								
10 - Logement								
1001 - Habitation unifamiliale								1001
1002 - Habitation bifamiliale								1002
1003 - Habitation multifamiliale								
11 - Chalet ou maison de villégiature	11	11	11	11	11	11	11	11
12 - Maison mobile, roulotte								
1211 - Maison mobile habitable à l'année								1211
1212 - Roulotte résidentielle saisonnière	1212	1212		1212	1212	1212		
15 - Habitation en commun								
19 - Autres immeubles résidentiels (pourvoirie, camp de chasse, camp forestier, etc.)								
2 - INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE								
20 - Industrie d'aliments et de boissons								
21 - Industrie du tabac								
22 - Industrie de produits en caoutchouc et en plastique								
23 - Industrie du cuir et de produits connexes								
24 - Industrie textile								
26 - Industrie vestimentaire								
27 - Industrie du bois								
28 - Industrie du meuble et d'article d'ameublement								
29 - Industrie du papier et de produits connexes								
3 - AUTRE INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE								
30 - Imprimerie, édition et industrie connexes								
31 - Industrie première transformation								
32 - Industrie de produits métalliques (sauf les industries de la machinerie et du matériel de transport)								
33 - Industrie de la machinerie (sauf électrique)								
34 - Industrie du matériel de transport								
35 - Industrie de produits électriques et électroniques								
36 - Industrie de produits minéraux non métalliques								
37 - Industrie de produits du pétrole et du charbon								
38 - Industrie chimique								
39 - Autres industries manufacturières								
4 - TRANSPORTS, COMMUNICATIONS ET SERVICES PUBLICS								
41 - Chemin de fer et métro								
42 - Transport par véhicule moteur (infrastructure)								
43 - Transport par avion (infrastructure)								
44 - Transport maritime (infrastructure)								
46 - Terrain et garage de stationnement pour automobile								
47 - Communication, centre et réseaux								
48 - Services publics (infrastructure)								
49 - Autres transports, communications et services publics (infrastructure)								
5 - COMMERCIALE								
50 - Centre commercial et immeuble commercial								
51 - Vente en gros								
52 - Vente au détail de produits de construction, quincaillerie et équipement de ferme								
53 - Vente au détail de marchandise en général								
54 - Vente au détail de produits de l'alimentation								
55 - Vente au détail d'automobiles, d'embarcations, d'avions et de leurs accessoires								
56 - Vente au détail de vêtements et d'accessoires								
57 - Vente au détail de meubles, de mobiliers de maisons et d'équipement								
58 - Hébergement et restauration								
59 - Autres activités de ventes au détail								
6 - SERVICES								
60 - Immeubles à bureaux								
61 - Finance, assurance et service immobilier								
62 - Service personnel								
63 - Service d'affaires								
64 - Service de réparation								
65 - Service professionnel								
66 - Service de construction								
67 - Service gouvernemental								
68 - Service éducatif								
69 - Services divers								
7 - CULTURELLE, RÉCRÉATIVE ET DE LOISIRS								
71 - Exposition d'objets culturels								
72 - Assemblée publique								
73 - Amusement								
74 - Activité récréative	74	74	74	74	74	74	74	
75 - Centre touristique et camp de groupe				75				
76 - Parc								
79 - Loterie et jeux de hasard, loisir et autres activités culturelles								
8 - PRODUCTION ET EXTRACTION DE RICHESSES NATURELLES								
80 - Bâtiment agricole								80
81 - Agriculture								81
82 - Activité reliée à l'agriculture								82
83 - Exploitation forestière et services connexes					83			83
84 - Pêche, chasse, piégeage et activités connexes								
85 - Exploitation minière et services connexes								
89 - Exploitation et extraction d'autres richesses naturelles								
AUTRES USAGES PERMIS	1913	1913	191	1913	1913	1913	1913	
	1914	1914	5834	1914	1914	1914	1914	
	471	471	854	471	471	471	471	
	1812				4812			
USAGES NON PERMIS								
NORMES D'IMPLANTATION								
Nombre d'étage	2	2	2	2	2	2	2	
Marge de recul avant	7,6	7,6	7,6	7,6	7,6	7,6	7,6	
Type d'entreposage extérieur	D3X	D3X	D3X	D3X	D3X	D3X	D3X	
NORMES SPÉCIALES :								
AMENDEMENTS : RÈGLEMENT NUMÉRO	343-2024	343-2024		343-2024	343-2024	343-2024	343-2024	

GROUPES ET SOUS-GROUPES	Numéro de zone »»»	8-RU	8.1-RU	9-RU	10-AF	11-A	12-RU
1 - RÉSIDENTIELLE							
10 - Logement							
1001 - Habitation unifamiliale	1001	1001	1001				1001
1002 - Habitation bifamiliale	1002	1002	1002				1002
1003 - Habitation multifamiliale							
11 - Chalet ou maison de villégiature	11	11	11	11	11	11	
12 - Maison mobile, roulotte							
1211 - Maison mobile habitable à l'année	1211	1211	1211				1211
1212 - Roulotte résidentielle saisonnière				1212	1212	1212	
15 - Habitation en commun							15
19 - Autres immeubles résidentiels (pourvoirie, camp de chasse, camp forestier, etc.)							
2 - INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE							
20 - Industrie d'aliments et de boissons							
21 - Industrie du tabac							
22 - Industrie de produits en caoutchouc et en plastique							
23 - Industrie du cuir et de produits connexes							
24 - Industrie textile							
26 - Industrie vestimentaire							
27 - Industrie du bois							
28 - Industrie du meuble et d'article d'ameublement							
29 - Industrie du papier et de produits connexes							
3 - AUTRE INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE							
30 - Imprimerie, édition et industrie connexes							
31 - Industrie de première transformation							
32 - Industrie de produits métalliques (sauf les industries de la machinerie et du matériel de transport)							
33 - Industrie de la machinerie (sauf électrique)							
34 - Industrie du matériel de transport							
35 - Industrie de produits électriques et électroniques							
36 - Industrie de produits minéraux non métalliques							
37 - Industrie de produits du pétrole et du charbon							
38 - Industrie chimique							
39 - Autres industries manufacturières							
4 - TRANSPORTS, COMMUNICATIONS ET SERVICES PUBLICS							
41 - Chemin de fer et métro							
42 - Transport par véhicule moteur (infrastructure)							
43 - Transport par avion (infrastructure)							
44 - Transport maritime (infrastructure)							
46 - Terrain et garage de stationnement pour automobile							
47 - Communication, centre et réseaux							
48 - Services publics (infrastructure)							
49 - Autres transports, communications et services publics (infrastructure)							
5 - COMMERCIALE							
50 - Centre commercial et immeuble commercial							
51 - Vente en gros							
52 - Vente au détail de produits de construction, quincaillerie et équipement de ferme							
53 - Vente au détail de marchandise en général							
54 - Vente au détail de produits de l'alimentation							
55 - Vente au détail d'automobiles, d'embarcations, d'avions et de leurs accessoires							
56 - Vente au détail de vêtements et d'accessoires							
57 - Vente au détail de meubles, de mobiliers de maisons et d'équipement							
58 - Hébergement et restauration							
59 - Autres activités de ventes au détail							
6 - SERVICES							
60 - Immeubles à bureaux							
61 - Finance, assurance et service immobilier							
62 - Service personnel							
63 - Service d'affaires							
64 - Service de réparation							
65 - Service professionnel							
66 - Service de construction							
67 - Service gouvernemental							
68 - Service éducatif							
69 - Services divers							
7 - CULTURELLE, RÉCRÉATIVE ET DE LOISIRS							
71 - Exposition d'objets culturels							
72 - Assemblée publique							
73 - Amusement							
74 - Activité récréative					74		
75 - Centre touristique et camp de groupe							
76 - Parc							
79 - Loterie et jeux de hasard, loisir et autres activités culturelles							
8 - PRODUCTION ET EXTRACTION DE RICHESSES NATURELLES					8	8	
80 - Bâtiment agricole	80	80	80				80
81 - Agriculture	81	81	81				81
82 - Activité reliée à l'agriculture	82	82	82				82
83 - Exploitation forestière et services connexes							
84 - Pêche, chasse, piégeage et activités connexes							
85 - Exploitation minière et services connexes							
89 - Exploitation et extraction d'autres richesses naturelles							
AUTRES USAGES PERMIS					1913	1913	
					1914	1914	
					471	6411	
USAGES NON PERMIS							
NORMES D'IMPLANTATION							
Nombre d'étage	2	2	2	2	2	2	
Marge de recul avant	7,6	7,6	7,6	7,6	7,6	7,6	
Type d'entreposage extérieur				D3X	D3X		
NORMES SPÉCIALES :							
AMENDEMENTS : RÈGLEMENT NUMÉRO				343-2024	343-2024		

GROUPES ET SOUS-GROUPES	Numéro de zone »»»	19-RU	20-AF	21-I	22-F	23-AF	24-A
1 - RÉSIDENTIELLE							
10 - Logement							
1001 - Habitation unifamiliale	1001						
1002 - Habitation bifamiliale	1002						
1003 - Habitation multifamiliale							
11 - Chalet ou maison de villégiature	11	11		11	11	11	
12 - Maison mobile, roulotte							
1211 - Maison mobile habitable à l'année	1211						
1212 - Roulotte résidentielle saisonnière	1212	1212		1212	1212	1212	
15 - Habitation en commun							
19 - Autres immeubles résidentiels (pourvoirie, camp de chasse, camp forestier, etc.)							
2 - INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE			2				
20 - Industrie d'aliments et de boissons							
21 - Industrie du tabac							
22 - Industrie de produits en caoutchouc et en plastique							
23 - Industrie du cuir et de produits connexes							
24 - Industrie textile							
26 - Industrie vestimentaire							
27 - Industrie du bois							
28 - Industrie du meuble et d'article d'ameublement							
29 - Industrie du papier et de produits connexes							
3 - AUTRE INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE			3				
30 - Imprimerie, édition et industrie connexes							
31 - Industrie de première transformation							
32 - Industrie de produits métalliques (sauf les industries de la machinerie et du matériel de transport)							
33 - Industrie de la machinerie (sauf électrique)							
34 - Industrie du matériel de transport							
35 - Industrie de produits électriques et électroniques							
36 - Industrie de produits minéraux non métalliques							
37 - Industrie de produits du pétrole et du charbon							
38 - Industrie chimique							
39 - Autres industries manufacturières							
4 - TRANSPORTS, COMMUNICATIONS ET SERVICES PUBLICS							
41 - Chemin de fer et métro							
42 - Transport par véhicule moteur (infrastructure)							
43 - Transport par avion (infrastructure)							
44 - Transport maritime (infrastructure)							
46 - Terrain et garage de stationnement pour automobile							
47 - Communication, centre et réseaux							
48 - Services publics (infrastructure)							
49 - Autres transports, communications et services publics (infrastructure)							
5 - COMMERCIALE							
50 - Centre commercial et immeuble commercial							
51 - Vente en gros			51				
52 - Vente au détail de produits de construction, quincaillerie et équipement de ferme			52				
53 - Vente au détail de marchandise en général			53				
54 - Vente au détail de produits de l'alimentation							
55 - Vente au détail d'automobiles, d'embarcations, d'avions et de leurs accessoires			55				
56 - Vente au détail de vêtements et d'accessoires							
57 - Vente au détail de meubles, de mobiliers de maisons et d'équipement							
58 - Hébergement et restauration							
59 - Autres activités de ventes au détail							
6 - SERVICES							
60 - Immeubles à bureaux							
61 - Finance, assurance et service immobilier							
62 - Service personnel							
63 - Service d'affaires							
64 - Service de réparation			64				
65 - Service professionnel							
66 - Service de construction							
67 - Service gouvernemental							
68 - Service éducatif							
69 - Services divers							
7 - CULTURELLE, RÉCRÉATIVE ET DE LOISIRS							
71 - Exposition d'objets culturels							
72 - Assemblée publique							
73 - Amusement							
74 - Activité récréative			74				
75 - Centre touristique et camp de groupe							
76 - Parc							
79 - Loterie et jeux de hasard, loisir et autres activités culturelles			79				
8 - PRODUCTION ET EXTRACTION DE RICHESSES NATURELLES							
80 - Bâtiment agricole	80			80	80		
81 - Agriculture	81			81	81		
82 - Activité reliée à l'agriculture	82			82	82		
83 - Exploitation forestière et services connexes				83	83		
84 - Pêche, chasse, piégeage et activités connexes							
85 - Exploitation minière et services connexes							
89 - Exploitation et extraction d'autres richesses naturelles							
AUTRES USAGES PERMIS	483	1913	422	1913	1913	1913	
		1914		1914	1914	1914	
				485	484		
				487			
USAGES NON PERMIS							
NORMES D'IMPLANTATION							
Nombre d'étage	2	2	2	2	2	2	
Marge de recul avant	7,6	7,6	7,6	7,6	7,6	7,6	
Type d'entreposage extérieur		D3X	CD3X	D3X		D3X	
NORMES SPÉCIALES :							
AMENDEMENTS : RÈGLEMENT NUMÉRO		343-2024		343-2024	343-2024	343-2024	

GROUPES ET SOUS-GROUPES	Numéro de zone »»»	25-A	26-RU	27-AF	28-M	29-P	30-I
1 - RÉSIDENTIELLE							
10 - Logement					10		
1001 - Habitation unifamiliale	1001	1001		1001			
1002 - Habitation bifamiliale	1002	1002		1002			
1003 - Habitation multifamiliale				1003			
11 - Chalet ou maison de villégiature				11			
12 - Maison mobile, roulotte							
1211 - Maison mobile habitable à l'année	1211	1211		1211			
1212 - Roulotte résidentielle saisonnière				1212			
15 - Habitation en commun					15		
19 - Autres immeubles résidentiels (pourvoirie, camp de chasse, camp forestier, etc.)							
2 - INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE							
20 - Industrie d'aliments et de boissons							
21 - Industrie du tabac							
22 - Industrie de produits en caoutchouc et en plastique							
23 - Industrie du cuir et de produits connexes							
24 - Industrie textile							
26 - Industrie vestimentaire							
27 - Industrie du bois							
28 - Industrie du meuble et d'article d'ameublement							
29 - Industrie du papier et de produits connexes							
3 - AUTRE INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE							
30 - Imprimerie, édition et industrie connexes							
31 - Industrie de première transformation							
32 - Industrie de produits métalliques (sauf les industries de la machinerie et du matériel de transport)						32	
33 - Industrie de la machinerie (sauf électrique)							
34 - Industrie du matériel de transport							
35 - Industrie de produits électriques et électroniques							
36 - Industrie de produits minéraux non métalliques							
37 - Industrie de produits du pétrole et du charbon							
38 - Industrie chimique							
39 - Autres industries manufacturières							
4 - TRANSPORTS, COMMUNICATIONS ET SERVICES PUBLICS							
41 - Chemin de fer et métro							
42 - Transport par véhicule moteur (infrastructure)							
43 - Transport par avion (infrastructure)							
44 - Transport maritime (infrastructure)							
46 - Terrain et garage de stationnement pour automobile						46	
47 - Communication, centre et réseaux							
48 - Services publics (infrastructure)							
49 - Autres transports, communications et services publics (infrastructure)							
5 - COMMERCIALE							
50 - Centre commercial et immeuble commercial							
51 - Vente en gros							
52 - Vente au détail de produits de construction, quincaillerie et équipement de ferme					52		
53 - Vente au détail de marchandise en général					53		
54 - Vente au détail de produits de l'alimentation					54		
55 - Vente au détail d'automobiles, d'embarcations, d'avions et de leurs accessoires					56		
56 - Vente au détail de vêtements et d'accessoires					57		
57 - Vente au détail de meubles, de mobiliers de maisons et d'équipement					58		
58 - Hébergement et restauration					59		
59 - Autres activités de ventes au détail							
6 - SERVICES							
60 - Immeubles à bureaux					60		
61 - Finance, assurance et service immobilier					61		
62 - Service personnel					62		
63 - Service d'affaires					63		
64 - Service de réparation					64	64	
65 - Service professionnel					65		
66 - Service de construction					66		
67 - Service gouvernemental					67		
68 - Service éducatif					68	68	
69 - Services divers					69		
7 - CULTURELLE, RÉCRÉATIVE ET DE LOISIRS							
71 - Exposition d'objets culturels					71	71	
72 - Assemblée publique					72	72	
73 - Amusement					73	73	
74 - Activité récréative						74	
75 - Centre touristique et camp de groupe						75	
76 - Parc					76	76	
79 - Loterie et jeux de hasard, loisir et autres activités culturelles							
8 - PRODUCTION ET EXTRACTION DE RICHESSES NATURELLES							
80 - Bâtiment agricole	80	80	80				
81 - Agriculture	81	81	81				
82 - Activité reliée à l'agriculture	82	82	82				
83 - Exploitation forestière et services connexes				83			
84 - Pêche, chasse, piégeage et activités connexes							
85 - Exploitation minière et services connexes							
89 - Exploitation et extraction d'autres richesses naturelles							
AUTRES USAGES PERMIS	1913	422	1913	471	1522	422	
	1914		1914	699		598	
USAGES NON PERMIS					5823		
					637		
					6413		
					6417		
					644		
NORMES D'IMPLANTATION							
Nombre d'étage	2	2	2	2	2	2	
Marge de recul avant	7,6	7,6	7,6	7,6	7,6	7,6	
Type d'entreposage extérieur				D3X		AB3X	
NORMES SPÉCIALES :					4.3.7		
AMENDEMENTS : RÈGLEMENT NUMÉRO	343-2024		343-2024				

GROUPES ET SOUS-GROUPES	Numéro de zone »»	31-M	32-RU	33-I	34-I	35-I	36-I
1 - RÉSIDENTIELLE							
10 - Logement	10						
1001 - Habitation unifamiliale	1001	1001					
1002 - Habitation bifamiliale	1002	1002					
1003 - Habitation multifamiliale	1003						
11 - Chalet ou maison de villégiature							
12 - Maison mobile, roulotte							
1211 - Maison mobile habitable à l'année	1211	1211					
1212 - Roulotte résidentielle saisonnière							
15 - Habitation en commun	15						
19 - Autres immeubles résidentiels (pourvoirie, camp de chasse, camp forestier, etc.)							
2 - INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE							
20 - Industrie d'aliments et de boissons							
21 - Industrie du tabac							
22 - Industrie de produits en caoutchouc et en plastique							
23 - Industrie du cuir et de produits connexes							
24 - Industrie textile							
26 - Industrie vestimentaire							
27 - Industrie du bois			27	27	27	27	
28 - Industrie de meuble et d'article d'ameublement							
29 - Industrie du papier et de produits connexes							
3 - AUTRE INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE							
30 - Imprimerie, édition et industrie connexes							
31 - Industrie de première transformation							
32 - Industrie de produits métalliques (sauf les industries de la machinerie et du matériel de transport)							
33 - Industrie de la machinerie (sauf électrique)							
34 - Industrie du matériel de transport							
35 - Industrie de produits électriques et électroniques							
36 - Industrie de produits minéraux non métalliques							
37 - Industrie de produits du pétrole et du charbon							
38 - Industrie chimique							
39 - Autres industries manufacturières							
4 - TRANSPORTS, COMMUNICATIONS ET SERVICES PUBLICS							
41 - Chemin de fer et métro							
42 - Transport par véhicule moteur (infrastructure)							
43 - Transport par avion (infrastructure)							
44 - Transport maritime (infrastructure)							
46 - Terrain et garage de stationnement pour automobile							
47 - Communication, centre et réseaux							
48 - Services publics (infrastructure)							
49 - Autres transports, communications et services publics (infrastructure)							
5 - COMMERCIALE							
50 - Centre commercial et immeuble commercial							
51 - Vente en gros							
52 - Vente au détail de produits de construction, quincaillerie et équipement de ferme	52	52					
53 - Vente au détail de marchandise en général	53	53					
54 - Vente au détail de produits de l'alimentation	54	54					
55 - Vente au détail d'automobiles, d'embarcations, d'avions et de leurs accessoires							
56 - Vente au détail de vêtements et d'accessoires	56	56					
57 - Vente au détail de meubles, de mobiliers de maisons et d'équipement	57	57					
58 - Hébergement et restauration	58	58					
59 - Autres activités de ventes au détail	59	59					
6 - SERVICES							
60 - Immeubles à bureaux	60	60					
61 - Finance, assurance et service immobilier	61	61					
62 - Service personnel	62	62					
63 - Service d'affaires	63	63					
64 - Service de réparation	64	64					64
65 - Service professionnel	65	65					
66 - Service de construction	66	66					
67 - Service gouvernemental	67	67					
68 - Service éducatif	68	68					
69 - Services divers							
7 - CULTURELLE, RÉCRÉATIVE ET DE LOISIRS							
71 - Exposition d'objets culturels	71	71					
72 - Assemblée publique							
73 - Amusement							
74 - Activité récréative							
75 - Centre touristique et camp de groupe							
76 - Parc	76	76					
79 - Loterie et jeux de hasard, loisir et autres activités culturelles							
8 - PRODUCTION ET EXTRACTION DE RICHESSES NATURELLES							
80 - Bâtiment agricole		80					
81 - Agriculture		81					
82 - Activité reliée à l'agriculture		82					
83 - Exploitation forestière et services connexes							
84 - Pêche, chasse, piégeage et activités connexes							
85 - Exploitation minière et services connexes							
89 - Exploitation et extraction d'autres richesses naturelles							
AUTRES USAGES PERMIS	4222						
USAGES NON PERMIS	5823	5823					
	637	637					
	6413	6413					
	6417	6417					
	644	644					
NORMES D'IMPLANTATION							
Nombre d'étage	2	2	2	2	2	2	
Marge de recul avant	7,6	7,6	7,6	7,6	7,6	7,6	
Type d'enfichage extérieur			CD3X	CD3X	CD3X	CD3X	
NORMES SPÉCIALES :				4.13	4.13	4.13	
AMENDEMENTS : RÈGLEMENT NUMÉRO							

GROUPE ET SOUS-GROUPES	Numéro de zone »»»	37-RE	38-RE	39-RE	40-M	41-I	42-I
1 - RÉSIDENTIELLE							
10 - Logement							
1001 - Habitation unifamiliale	1001	1001	1001	1001			
1002 - Habitation bifamiliale	1002	1002	1002	1002			
1003 - Habitation multifamiliale							
11 - Chalet ou maison de villégiature			11				
12 - Maison mobile, roulotte							
1211 - Maison mobile habitable à l'année	1211	1211	1211	1211			
1212 - Roulotte résidentielle saisonnière			1212				
15 - Habitation en commun							
19 - Autres immeubles résidentiels (pourvoirie, camp de chasse, camp forestier, etc.)							
2 - INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE					2		
20 - Industrie d'aliments et de boissons							
21 - Industrie du tabac							
22 - Industrie de produits en caoutchouc et en plastique							
23 - Industrie du cuir et de produits connexes							
24 - Industrie textile							
26 - Industrie vestimentaire							
27 - Industrie du bois					27		
28 - Industrie du meuble et d'article d'ameublement							
29 - Industrie du papier et de produits connexes							
3 - AUTRE INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE					3		
30 - Imprimerie, édition et industrie connexes							
31 - Industrie de première transformation							
32 - Industrie de produits métalliques (sauf les industries de la machinerie et du matériel de transport)							
33 - Industrie de la machinerie (sauf électrique)							
34 - Industrie du matériel de transport							
35 - Industrie de produits électriques et électroniques							
36 - Industrie de produits minéraux non métalliques							
37 - Industrie de produits du pétrole et du charbon							
38 - Industrie chimique							
39 - Autres industries manufacturières							
4 - TRANSPORTS, COMMUNICATIONS ET SERVICES PUBLICS							
41 - Chemin de fer et métro							
42 - Transport par véhicule moteur (infrastructure)							
43 - Transport par avion (infrastructure)							
44 - Transport maritime (infrastructure)							
46 - Terrain et garage de stationnement pour automobile							
47 - Communication, centre et réseaux							
48 - Services publics (infrastructure)							
49 - Autres transports, communications et services publics (infrastructure)							
5 - COMMERCIALE							
50 - Centre commercial et immeuble commercial							
51 - Vente en gros					51		
52 - Vente au détail de produits de construction, quincaillerie et équipement de ferme					52		
53 - Vente au détail de marchandise en général					53	53	
54 - Vente au détail de produits de l'alimentation					54		
55 - Vente au détail d'automobiles, d'embarcations, d'avions et de leurs accessoires					55		
56 - Vente au détail de vêtements et d'accessoires							
57 - Vente au détail de meubles, de mobiliers de maisons et d'équipement							
58 - Hébergement et restauration							
59 - Autres activités de ventes au détail							
6 - SERVICES							
60 - Immeubles à bureaux							
61 - Finance, assurance et service immobilier	61	61	61	61			
62 - Service personnel	62	62	62	62			
63 - Service d'affaires	63	63	63	63			
64 - Service de réparation					64		
65 - Service professionnel	65	65	65	65			
66 - Service de construction							
67 - Service gouvernemental							
68 - Service éducationné							
69 - Services divers							
7 - CULTURELLE, RÉCREATIVE ET DE LOISIRS							
71 - Exposition d'objets culturels					71		
72 - Assemblée publique					72		
73 - Amusement					73		
74 - Activité récréative							
75 - Centre touristique et camp de groupe							
76 - Parc					76		
79 - Loterie et jeux de hasard, loisir et autres activités culturelles					79		
8 - PRODUCTION ET EXTRACTION DE RICHESSES NATURELLES							
80 - Bâtiment agricole							
81 - Agriculture							
82 - Activité reliée à l'agriculture							
83 - Exploitation forestière et services connexes							
84 - Pêche, chasse, piégeage et activités connexes							
85 - Exploitation minière et services connexes							
89 - Exploitation et extraction d'autres richesses naturelles							
AUTRES USAGES PERMIS	581			5533	486	422	
				6412			
				6996			
USAGES NON PERMIS							
NORMES D'IMPLANTATION							
Nombre d'étage	2	2	2	2	2	2	
Marge de recul avant	7,6	7,6	7,6	7,6	7,6	7,6	
Type d'enreposeage extérieur					CD4	CD3X	
NORMES SPÉCIALES :					4,13,3		
AMENDEMENTS : RÈGLEMENT NUMÉRO					288-2014	288-2014	



Municipalité de
SAINT-ALPHONSE

EXTRAIT DE RÉSOLUTION

EXTRAIT de résolution de la séance extraordinaire du Conseil municipal de Saint-Alphonse, tenue le 28 août 2024, au Centre communautaire de Saint-Alphonse à dix-neuf heures.

À laquelle étaient présents : Madame la mairesse Josiane Appleby et les conseillers : Steven Allain, Caroline Bujold, Guillaume Poirier, Laurent St-Onge et Yves Barriault formant quorum sous la présidence de la mairesse. Madame Annick Duguay Cormier, directrice générale et greffière-trésorière est également présente. Le conseiller François Poirier était absent.

RÉSOLUTION NUMÉRO 150-08-2024

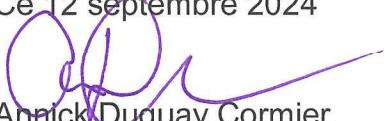
ADOPTION, SANS CHANGEMENT, DU RÈGLEMENT AYANT FAIT L'OBJET DU 2E PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 343-2024 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO 274-2013 DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-ALPHONSE

Il est proposé par le conseiller Guillaume Poirier, appuyé par le conseiller Steven Allain et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le Règlement numéro 343-2024 modifiant le Règlement de zonage numéro 274-2013 de la Municipalité de Saint-Alphonse soit adopté, sans changement.

Ce Règlement est disponible au bureau de la Municipalité de Saint-Alphonse pour fin de consultation.

COPIE CERTIFIÉE CONFORME
(sous réserve de son approbation)

Ce 12 septembre 2024


Annick Duguay Cormier,
Directrice générale et greffière-trésorière